

Projet d'établissement du Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse (37- Indre-et-Loire)

Le Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse, se situe Chemin du Peu à Pocé-sur-Cisse et est habilité à accueillir des enfants de 0 à 18 ans.

L'implantation de la Fondation en Indre-et-Loire est historique, et les liens et la complémentarité entre ses 3 établissements contribuent déjà depuis de nombreuses années au dispositif territorial d'accueil.

Ces établissements se positionnent en outre depuis plusieurs années dans une dynamique d'évolution constante et d'innovation, qui va dans le sens des orientations définies par le schéma, et qui fournit un socle fort pour répondre aux appels à projets actuels. Tout en consolidant le mode d'accueil en Village d'Enfants, qui fait la spécificité de la Fondation, les établissements ont développé des caractéristiques complémentaires.

Le Village d'Enfants de Pocé est très orienté, depuis plusieurs années, sur les problématiques d'accompagnement à la parentalité et le travail avec les familles, et a développé des compétences qui permettent d'envisager avec intérêt et sereinement la création d'une activité en PEAD.

Organisation interne

L'accompagnement de la vie quotidienne est le support du travail éducatif qui devient un accompagnement vers l'autonomie, le sens des responsabilités et la solidarité. Ce quotidien partagé permet à chaque enfant de s'essayer à une nouvelle forme d'échange, de travailler la représentation qu'il a du système relationnel de sa famille, et à l'équipe éducative d'être en mesure d'effectuer un repérage de son évolution.

Dans un cadre aux dimensions familiales, où chacun a un espace privé, les enfants apprennent à vivre ensemble et le respect de soi. L'âge, le sexe, le reflet des histoires familiales influencent fortement l'élaboration des liens qui se tissent durant cette cohabitation, dont l'harmonie est favorisée par l'équipe.

La vie quotidienne s'organise sur chaque maison par un « projet maison », qui découle du projet d'établissement, élaboré par l'équipe éducative en lien avec les projets et les besoins de chaque enfant accueilli.

Les règles de vie sur la maison, l'entretien des lieux communs et des espaces intimes des enfants, l'hygiène, les temps de jeux, la participation aux courses, aux repas...sont autant d'espaces éducatifs qui permettent aux enfants accueillis des repères stables et sécurisants.

Ces « petits riens » du quotidien constituent le socle de notre accompagnement éducatif. Le partage du quotidien permet à l'équipe éducative d'avoir une vision globale des difficultés et des capacités des enfants accueillis et d'adapter au mieux le projet individuel.

Les sorties pavillonnaires, les jeux de société, les règles de vie équitables, les rites et les habitudes aident les enfants à se construire une histoire commune, avec des repères stables. Les micro-sociétés que constituent les groupes familiaux induisent un processus de socialisation et de sensibilisation au monde qui les entoure.

Les invitations des enfants de « l'extérieur » sont des moments forts pour les enfants qui ont ainsi l'impression d'être comme tout le monde...

Un groupe de parole enfants a été mis en place et permet une appropriation des règles sociales et un dialogue constructif sur le respect de l'environnement

Au quotidien, les éducateurs veillent à adapter les règles de vie et l'accompagnement aux besoins de chaque enfant. Outre les Éducateurs Familiaux, qui assurent une présence continue et en doublure sur certains temps de la journée, différents dispositifs permettent d'étayer l'accueil au quotidien.

Une prise en charge spécifique

L'établissement de Pocé-sur-Cisse, propose les modes d'accueil et d'accompagnement suivants :

- **PEAD** - 1 module d'accueil de 22 accompagnements en PEAD, rattachés à l'établissement. Les bureaux des éducateurs, les locaux destinés aux ateliers parentalité et les chambres d'accueil en repli pour les enfants seront installés dans 2 des maisons disponibles du Village d'Enfants.
- **Accueil en Village d'Enfants** – La capacité actuelle d'accueil en Village est de 36 places au total, dont 22 destinées aux enfants du département, et 14 à pourvoir hors département. Cet accueil est réparti sur les 10 maisons.
- **Suivis complexes** – 1 module d'accueil destiné à 5 jeunes à profils complexes, rattaché à l'établissement. Ce module est installé dans une maison située à 400 mètres du Village d'Enfants.
- **L'ERPE** – 1 maison à Amboise dédiée à la rencontre Parents / Enfants.

POCÉ	Village d'Enfants 22 + 14 hors dpt = 36 (6 maisons de 6)	5 suivis complexes (1 maison)	PEAD 22 accts (2 maisons)	ERPE 600 visites (1 maison)
------	--	----------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------

Au sein de l'établissement, les enfants peuvent être accueillis dans le cadre de différentes mesures :

- En Accueil Provisoire : L'accueil provisoire peut être effectué à la demande des parents ou du détenteur de l'autorité parentale auprès des Services de l'Aide Sociale à l'Enfance et sur décision du Président du Conseil Départemental. Il vise à apporter un soutien au jeune et à sa famille lorsque celle-ci est confrontée à des difficultés dans sa prise en charge.
- Suite à un Jugement en Assistance Educative : le Juge des Enfants confie le jeune aux services de l'ASE, au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil. La décision judiciaire est limitée dans le temps, donne des objectifs de placement et prescrit un cadre pour le droit de visite et d'hébergement.

Perspectives et projets

Pour le Village de Pocé, il s'agit de mettre en œuvre les deux nouveaux modules d'accueil : le PEAD et l'accueil de jeunes complexes mais aussi de continuer à améliorer la qualité de service du Village d'Enfants.

De manière transversale, il est question de développer le travail en équipe, d'améliorer et d'adapter les écrits professionnels pour les rendre complets et opérationnels auprès des magistrats et des ASE.

Un autre objectif pour les 5 prochaines années, très important concerne l'amélioration sur la prise en compte de la parole des usagers, en élaborant des grilles d'évaluation pour recueillir auprès des parents et des enfants leur (s) avis sur les questions inhérentes à leur prise en compte respective.

Pour ce faire des fiches actions reprennent les actions/projets visés à 5 ans :

1. Préparer l'établissement à l'ouverture de 2 nouvelles prestations.
2. Rédiger les outils de la loi 2002.2 (livret d'accueil et règlement de fonctionnement des 2 nouveaux lieux d'accueil).
3. Création d'une commission pour fluidifier le parcours du jeune entre les Villages de Pocé et d'Amboise.
4. Faire établissement, en conduisant le changement en interne dans l'établissement.
5. Faire dispositif Indre-et-Loire en modélisant les outils communs du dispositif 37 pour faire valoir ce dispositif comme la présence ACTION ENFANCE dans le département 37.